

SE PREPARER A SA FONCTION DE TUTEUR

(Référence module : MITU2018)

OBJECTIFS DE LA FORMATION : À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de préparer et de construire une démarche de tutorat adaptée aux spécificités des métiers des emplois de la famille et du domicile.

PUBLIC : Travailler en tant qu'assistant maternel

PRE-REQUIS : Aucun

DUREE : 21 heures soit 3 journées de formation (9h - 12h-30 / 13h30 - 17 h)

DATES : A fixer en fonction de vos disponibilités

LIEU de FORMATION : Lycée Jean Monnet - 304 Bd de la Bardière - 69590 St Symphorien sur Coise ou dans une salle externalisée

MOYENS D'ENCADREMENT : Professionnelle de la Petite Enfance, Educatrice Jeunes Enfants

METHODES PEDAGOGIQUES : Alternance d'apports théoriques et pratiques, retour d'expériences, analyse des pratiques ...

PROGRAMME :

*** SAVOIRS :**

- Rôle, fonctions et missions du tuteur ;
- Les engagements et obligations morales du tuteur ;
- Les conditions pour être tuteur dans les secteurs SPE et Assmat ;
- La législation, les responsabilités et obligations dans le cadre de l'accueil de stagiaires ;
- Les fondamentaux de la formation professionnelle continue ;
- Les référentiels : compétences, formation, certification ;
- Les obligations envers les particuliers employeurs ;
- Les informations et documents à récupérer auprès de l'organisme de formation ;
- Les grands principes de l'andragogie ;
- La méthode SMART : définition, objectifs, critères ;
- Évaluation formative et évaluation sommative ;
- Les critères et indicateurs.

*** SAVOIRS FAIRE :**

- Repérer les objectifs et enjeux du stage selon le dispositif de formation concerné et la situation du stage dans le parcours : découverte et consolidation de projet, reconversion vers un titre de certification, alternance, VAE ;
- Établir les règles de fonctionnement en concertation avec les particuliers employeurs et en coordination avec l'organisme de formation ;
- Créer les conditions favorables à l'accueil du stagiaire et faciliter son intégration ;
- Organiser les étapes du stage en relation avec la progression pédagogique de la formation ;
- Définir des objectifs SMART du stage en collaboration avec l'organisme en charge du dispositif de formation ;
- Élaborer des outils d'évaluation et/ou exploiter les outils d'évaluation de l'organisme de formation ;
- Accompagner l'auto-évaluation du stagiaire et l'analyse réflexive ;
- Adapter sa communication selon le profil du stagiaire et les situations : recadrer, féliciter, encourager, formuler une critique ;
- Déléguer progressivement selon les capacités et aptitudes du stagiaire ;
- Conduire des entretiens de point d'étape et de bilan de stage, de régulation et de remédiation ;
- Remplir un bilan écrit avec des formulations positives et objectives.

EVALUATION DES ACQUIS : Evaluation des acquis assortie d'une attestation de fin de formation

COÛT DE LA FORMATION : Prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences

LEAP Jean Monnet

N° SIREN : 335 093 928 – N° de déclaration d'activité : 82-69-03001 69
304 boulevard de la Bardière – 69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE
04.78.48.42.24 - Courriel : laurence.granjon-joly@cneap.fr
www.lycee-jean-monnet.org